

## Compte-rendu de la réunion du lundi 23 novembre 2009

Présents : une quinzaine de participants ; Isabelle Daeschner, adjointe au maire, Antoine Frémont, conseiller municipal et élu référent du comité de quartier, Marie-Liesse Duclos, coordinatrice des comités de quartier. Ombeline Casel, conseillère municipale et élue référente est excusée.

L'ordre du jour a été présenté et complété par les participants des points suivants : déplacements rue Chaptal, enlèvement des voitures en stationnement abusif, ouverture rue Paul Vaillant Couturier, squatteur au 4 rue Pasteur, sécurité au niveau de l'école Paul Doumer.

### Déplacements – stationnement

- Rue Marcel Bonnet : la Ville a sollicité le Conseil Général pour sécuriser cette voie, en proposant un giratoire au carrefour Bonnet/Espérance, un passage protégé avant le pont (à condition d'enlever une place de stationnement) et des barrières sous le pont. Une zone 30 supposerait des aménagements coûteux, mais on peut envisager la pose de coussins berlinois (ralentisseurs permettant le passage des bus). La police municipale a finalement trouvé une possibilité pour utiliser le radar dans cette rue. Les verbalisations ont déjà commencé.
- Enlèvement de véhicules en stationnement abusif : un habitant a effectué une recherche sur le cadre juridique. Le stationnement abusif correspond à une durée de stationnement supérieure à 7 jours. Seule la police nationale peut procéder à l'enlèvement des véhicules, sur les renseignements donnés par la police municipale qui a constaté par un marquage que le véhicule n'avait pas bougé. La police nationale a une circonscription comprenant 5 villes et ne passe pas tous les mois pour les enlèvements, d'où les délais parfois longs pour les enlèvements.
- Rue Lavoisier : un habitant estime que les papillons demandant aux riverains de respecter le stationnement unilatéral ne sont pas suffisants. Les élus expliquent que cela a été fait pour que les riverains aient le temps d'intégrer cette règle avant qu'on procède aux verbalisations.
- Stationnement à côté de l'école Paul Doumer (avenue du Président Wilson) : les voitures en double file et au milieu de la voie rendent dangereux pour les enfants et les familles l'accès à l'école. La police municipale pourrait-elle intervenir ? Les élus répondent que celles-ci est déjà mobilisée sur d'autres « Points école ». Elle intervient à l'école Carnot tous les matins mais les problèmes persistent malgré cela. Un habitant signale que la même question se pose pour la rue Pierre Curie.
- Rue Chaptal : les riverains qui ont signé une pétition demandant la mise en sens unique ont reçu une réponse négative à cette demande, au motif que la circulation en sens unique tend à faire accélérer les voitures. Cependant, des habitants demandent si on ne peut pas envisager une autre solution comme le stationnement en chicane, avec marquage au sol. Cette possibilité est à étudier, notamment en vérifiant que le passage du camion poubelle sera toujours possible. Cela implique aussi des places de stationnement en moins, dans un quartier déjà saturé. Un habitant fait remarquer que la place de stationnement au croisement Chaptal / Bonnet est dangereuse.

### Aménagement de l'avenue Aristide Briand (RD920)

Les acteurs concernés se sont mis d'accord sur un aménagement avec voies de bus centrales et sécurisées, et intégrant des pistes cyclables. Les travaux ont commencé déjà

dans les Hauts-de-Seine ; pour le Val-de-Marne, il faut trouver un montage financier, ce qui est complexe étant donné le manque de moyens (notamment pour le Conseil général). Certains participants remarquent des problèmes de propreté au niveau du Mac Donald's et à l'angle avec Marcel Bonnet, ainsi que devant la laverie. Il y a une convention entre la Ville et le Mac Do mais un rappel serait peut-être nécessaire. Un habitant signale qu'il n'y a aucune poubelle entre le RER Bagneux et Bourg-la-Reine.

### **Projets en lien avec l'école Pont-Royal**

Le pédibus de l'école Carnot fonctionne bien, avec environ 35 enfants. Les écoles du Coteau et de Pont Royal souhaiteraient mettre en place leur propre ligne de pédibus. Ce sont les parents d'élèves qui doivent conduire ce projet, avec l'appui des services municipaux.

Lors de la dernière réunion, les participants ont évoqué l'idée de s'investir avec les enfants dans un projet de jardin partagé au sein de l'école Pont Royal. Cependant, il n'est pas possible de faire rentrer des adultes non parents d'élèves au sein de l'école. Cela pourrait se faire avec les parents d'élèves, et pourquoi pas les grands-parents, dans le cadre d'un projet mené avec la direction de l'école. Une représentante du centre socioculturel Lamartine signale qu'il existe un jardin pédagogique au 175 de l'avenue Aristide Briand, et à l'initiative de l'association La Bouilloire. Elle indique également que tous sont conviés à la semaine « Ecologie et économie » qui se déroulait au moment de la réunion.

### **Squatteur au 4 rue Pasteur**

Depuis 5 ans, une personne d'une trentaine d'années dort dans l'escalier en causant des problèmes d'hygiène. Une pétition a été envoyée au Maire. Les élus expliquent que cette personne est connue des services sociaux et de la cellule de veille, mais qu'elle n'accepte aucune des solutions proposées. Elle passe parfois des périodes en foyer, mais finit toujours par revenir. C'est une situation très complexe, même si l'on entend bien la gêne occasionnée pour les habitants. Un point sera fait à ce sujet avec la directrice du CCAS.

### **Questions diverses**

- Pourrait-on autoriser le stationnement devant la crèche jusqu'à 7 h du matin ? Cela paraît difficile car il risque d'y avoir des abus et des voitures qui restent après 7h.
- Les 2 stationnements abusifs rue Ampère ont bien été signalés, on attend l'enlèvement par la police nationale
- Rue Ampère : l'absence de marquage est normale, c'est une priorité à droite
- Fourniture d'eau : Cachan fait partie du SEDIF qui regroupe 144 communes et qui délègue ce service à Véolia ; le passage en régie tel qu'il est effectué dans d'autres villes serait donc complexe et n'est pas envisagé actuellement.
- Des candélabres font défaut sur la RD920.
- Un transformateur près du centre socioculturel Lamartine est très dangereux (fenêtres cassées)
- Ordures ménagères : est-ce obligatoire de faire un enlèvement tous les jours ? Les élus répondent que la plupart des habitants en sont satisfaits. Pourquoi ne pas faire payer au poids ? Là où ce système a été mis en place, les gens ont tendance à mettre leurs ordures dans la poubelle du voisin !

**Prochaine réunion à l'école Pont Royal  
le lundi 12 avril 2010 à 20h30**

## **Compte-rendu de la réunion du mercredi 23 septembre 2009**

Isabelle Daeschner, adjointe au Maire, a présenté Marie-Liesse Duclos, qui est en charge de la coordination des comités de quartiers. Les deux élus référents, Antoine Frémont et Ombeline Casel, se sont présentés, puis les participants tour à tour, en expliquant les raisons de leur venue.

Une habitante se propose comme secrétaire de réunion.

- **Circulation / vitesse / sécurité**

Les rues Marcel Bonnet et Chaptal sont étroites et les voitures vont trop vite. Une pétition a été remise pour demander la circulation en sens unique de la rue Chaptal.

Les élus expliquent que la mise en place de zones 30 est réglementée et requiert des aménagements spécifiques. La rue M. Bonnet est du ressort du Conseil Général, qui a été sollicité à plusieurs reprises par la Ville de Cachan.

Un habitant signale qu'il faudrait peut-être un cédez le passage ou un stop en sortant de la rue Ampère vers la RD920 (avenue Aristide Briand).

L'accès au parking en sous-sol près du Centre Socioculturel Lamartine est dangereux. Les élus expliquent que ce parking est privé et qu'un contact va être pris avec la société qui occupe les bureaux attenants à ce parking afin de sensibiliser les employés qui l'utilisent.

Concernant la vitesse, le radar acheté par la Mairie ne peut pas être placé rue Marcel Bonnet car la voiture de police n'a pas de place pour interpellier les automobilistes en cas d'infraction. Une solution en cours d'étude serait le prêt d'un radar embarqué par la Police Nationale.

De plus, les travaux sont en cours pour modifier les passages piétons sans bateau.

- **Stationnement et voitures**

Deux voitures sont stationnées depuis 6 mois rue Ampère, que peut-on faire ? La Police Municipale transmet chaque mois la liste des véhicules en stationnement abusif à la Police Nationale, et celle-ci les évacue selon ses disponibilités, ce qui peut prendre un certain temps.

Le stationnement aux abords de la station RER est problématique. Un PLD (Plan Local de Déplacement) a été adopté et prévoit des zonages. Où en est sa mise en œuvre ? Samuel Besnard, adjoint au Maire en charge du développement durable, des déplacements – transports, cadre de vie, sera invité à la prochaine réunion pour en parler.

Les habitants s'interrogent sur la possibilité de mettre le quartier en zone verte.

Le comité de quartier pourrait élaborer une plaquette pédagogique pour rappeler les principes de civisme en matière de stationnement (rentrer sa voiture au garage par exemple). Cependant, les habitants préfèrent ne pas commencer par ce projet, pour une question d'image du comité de quartier.

- **Transports**

La question du passage trop peu fréquent du bus n°197 a été posée à la RATP. Ces délais d'attente proviennent des travaux de prolongation de la ligne 4 et risquent de durer de 3 à 4 ans.

Les passages en avance ou en retard de la Valouette ont été signalés à la Communauté d'agglomération. Cela s'est arrangé depuis.

- **Aménagement voiries**

L'aménagement de la RD920 (avenue Aristide Briand) est toujours en discussion. Le projet est piloté par le Conseil Général des Hauts-de-Seine et les travaux devraient commencer à Antony, Sceaux et Bourg-la-Reine. Le passage piéton de la station RER Bagneux est dangereux, mais son réaménagement ne pourra se faire qu'avec celui de la RD920.

- **Convivialité**

Il existe à l'école Pont Royal une parcelle à l'abandon car les enseignants ne peuvent plus consacrer de temps aux activités de type jardinage. Les habitants ne pourraient-ils pas relancer une activité jardinage, en lien avec les parents et les élèves de l'école, hors temps scolaire ? Une habitante en parlera à la FCPE et au prochain conseil d'école.

- **Points divers**

- Le contrat avec Véolia pour l'approvisionnement en eau de la Ville sera à renégocier en 2010. Quelle solution envisage la municipalité (par exemple la re-municipalisation, en régie) ? Cette question relève de nombreuses communes, qui adhèrent à un même syndicat mixte.

- En plus des composteurs proposés aux résidents, ce qui est une bonne initiative de la Ville, pourrait-on disposer de récupérateurs d'eau pluviale ? Une habitante signale que l'association La Bouilloire peut donner des renseignements utiles à ce sujet (01 46 65 32 04 – labouilloire@voila.fr).

- Le pédibus de l'école Carnot fonctionne bien et recherche des volontaires supplémentaires pour compenser les désistements ou absences. Les parents de l'école Pont Royal souhaiteraient également mettre en place un pédibus. Le pédibus est une initiative des parents, qui peuvent ensuite se faire accompagner des services de la Ville (Direction des affaires scolaires et périscolaires, Direction des Services Techniques).

- Un habitant note que le site info.cachan.fr est intéressant. Toutefois, ce site n'émane pas de la Ville de Cachan.

- Les comptes-rendus sont distribués dans les boîtes-aux-lettres jusqu'à fin 2009. Ce mode de distribution s'arrêtera en 2010 mais les comptes-rendus seront toujours mis en ligne sur le site Internet de la Ville et un encart du Cachan municipal rapportera en quelques lignes ce qui s'est dit dans chaque comité de quartier. Les comptes-rendus seront également distribués à chaque début de réunion.

**Prochaine réunion au centre socioculturel Lamartine**

**(4 square Lamartine)**

**le lundi 23 novembre à 20h30**

**Compte-rendu de la réunion du lundi 29 juin 2009**

Isabelle Daeschner, adjointe au maire, introduit la réunion et rappelle la volonté de la municipalité de redonner un élan à ces comités qui, à un moment donné se sont essouffés. Elle a précisé d'ailleurs le recrutement d'une personne chargée des comités de quartier pour mi-juillet. Elle souligne aussi que la réussite du Comité tient essentiellement à la participation active des habitants. Antoine Frémont et Ombeline Casel, élus référents de ce comité, se sont à leur tour présentés.

Chacun des participants s'est ensuite présenté.

Un habitant a fait part de ses précédentes participations et de sa forte implication. Il a souligné le manque de réactivité et l'absence de réponses concrètes. Il tente une nouvelle fois d'y participer et espère bien qu'enfin ce comité aboutisse à quelque chose, ou du moins que quelques propositions des habitants voient le jour.

Une habitante a fait également le même constat mais dans un souci d'aide et de partage souhaite revenir et est bien décidée à s'investir. Elle ne comprend pas d'ailleurs ce manque de participants car c'est avant tout un lieu d'écoute, d'échange et de partage.

### Convivialité

Quartier de la Cité-Jardins :

Activités du Centre Lamartine

La fête des quartiers organisée par l'Amicale des locataires

Il faut autre chose qui permette de rassembler les gens, avec des manifestations plus récurrentes, organisées par les habitants.

Le quartier de la Cité (2000 habitants) rassemble des communautés différentes, il faudrait y organiser des rencontres spécifiques uniquement sur des actions ponctuelles :

- Favoriser les initiatives des habitants
- Proposer des repas partagés
- Organiser un vide-grenier dans le quartier de la Cité-Jardins : forte demande des habitants.
- Idée du « Temps pour Temps » : Je propose... je cherche. La valeur prise en compte est le temps.

Il est proposé collectivement que chacun amène boissons ou gâteaux à partager au cours de la réunion.

### Transport

Plusieurs habitants font remarquer que le RER B est saturé. Le projet Orbival qui doit passer par Arcueil-Cachan, devra désengorger le RER. Beaucoup trop d'arrêts à la Croix de Berny. Les habitants ont remarqué que très souvent le même train s'arrête à la fois à Bagneux et Arcueil-Cachan.

- Projet d'une passerelle à la station Bagneux avec une sortie par l'arrière donnant sur la Rue Chaptal qui se réalisera avec la construction de l'immeuble le long de la coulée verte.
- Aménagement prévu à l'arrêt Arcueil-Cachan avec un élargissement de la plateforme ; le projet est parti
- Plusieurs habitants font remarquer qu'il y a trop d'attente pour le bus 197.
- Le Vélib n'est pas prévu pour Cachan, actuellement il n'est surtout pas possible juridiquement qu'il soit mis en place à plus de 2km de Paris. Cachan se trouve à 3,3 km.

### Circulation / Vitesse / Sécurité

Constat : quartier des Lumières et alentours, de plus en plus de jeunes couples avec des enfants ; il faut impérativement privilégier la sécurité.

Forte demande de mettre en place des zones 30km/h pour réduire la vitesse avant même d'attendre l'aménagement des quartiers : quartier des Lumières, rue Chaptal...

Le Pédibus pour l'école Carnot est expérimenté depuis peu avec des points de ralliements (aujourd'hui 25 enfants font le parcours par ce biais chaque jour)

Rue Marcel Bonnet : une limitation à 30km/h va être instaurée sur une portion.

Les habitants soulignent l'insécurité de cette rue avec des enfants (trottoirs étroits).

Les habitants ont constaté que la nature du sol de l'avenue Carnot a réellement diminué la vitesse. Les habitants pensent que des ralentisseurs seraient plus efficaces que des panneaux de limitation de vitesse à 30km/h. Idées :

Créer une zone bleue avec une carte de résident

Rue Chaptal : Alternier le stationnement pour limiter la vitesse

Une habitante propose de mettre des statues « un enfant qui sourit », par exemple, pour dissuader la vitesse

Passage d'accès au parking en sous-sol situé le long du Centre Lamartine est très dangereux. Vitesse excessive.

Prévoir une signalisation (marquage au sol, ralentisseur...) pour réduire la vitesse

Pour sortir du parking des cités, il n'y a aucune visibilité sur l'avenue Pasteur.

### Aménagement des voiries

- Mettre des poubelles là où il y a des bancs.

- Jardin panoramique : une habitante s'étonne des barrières rouillées, d'un jardin fermé. C'est actuellement un jardin départemental qui a été fermé en raison de rodéos intempestifs. Une réflexion est en cours sur une éventuelle reprise du jardin par la Ville.

- Des arceaux pour vélo ont été installés dans toute la ville.

Il faudrait aussi prévoir d'en mettre dans les écoles (collège...)

### Environnement insolite

Après les perruches cachanaises, une habitante a aperçu un furet rue Chaptal/rue de l'Armistice.

Une habitante a découvert aussi un nid de buses sur une Tour, qui survole la cité.

### Points divers

Il a été décidé d'alternier les lieux des réunions entre le centre socioculturel Lamartine et l'école Pont royal.

Mieux afficher les dates des réunions de Comité de quartier (commerces, Centre Lamartine, école, station Bus/RER, boîtes aux lettres) mais aussi créer une charte graphique personnalisée avec des couleurs par quartier qui soit un repère pour les habitants. Totem en forme de phare ? Prospectus personnalisé ?

I. Daeschner a répondu aux questions du précédent compte-rendu en précisant certains points d'amélioration notamment pour les trottoirs sans bateaux. Elle transmet ce point à Samuel Besnard, Adjoint au Maire chargé des déplacements - transports et cadre de vie. Elle a également précisé qu'après l'expérimentation réussie du Pédibus pour l'école Carnot, ce projet peut être étendu aux autres écoles (Cf. demande d'une habitante pour l'école Pont-Royal et Paul Doumer).

**Prochaine réunion à l'école Pont Royal : mercredi 23 septembre à 20h30**

## **Compte-rendu de la réunion du Comité de Quartier du 17 mai 2009**

Isabelle Daeschner, adjointe au maire, introduit la réunion. Elle rappelle que la municipalité a souhaité relancer les Comités de Quartier pour en faire des espaces démocratiques d'échanges, de débats et de propositions sur le cadre de vie, le fonctionnement et les projets du quartier. Elle précise l'intérêt de dépasser les intérêts individuels pour penser le collectif. Le fonctionnement, l'organisation et les sujets évoqués dans le comité de quartier seront définis par les habitants.

Les deux élus référents sont Ombeline Casel, souffrante donc excusée, et Antoine Frémont, qui précise l'intérêt d'un tel outil qui permet de parler de la vie du quartier dans tous ses aspects.

Un tour de table qui permet une présentation des participants, suivi d'une discussion générale, permet de mettre en évidence un certain nombre de constats, questionnements ou attentes :

- forte demande des parents de l'école maternelle Pont-Royal pour un Pédibus, « ligne pédestre » qui permet aux parents de s'organiser pour emmener à pied les enfants à l'école, la Ville fournissant une aide logistique (aide organisationnelle, aménagement du parcours et achat de gilets et de brassards).

Les parents ont reçu des questionnaires via les enfants et ont déjà donné de nombreuses réponses.

I. Daeschner explique que la démarche est en cours pour l'école Carnot. La Ville est en mesure d'aider les parents à étendre le Pédibus à l'école maternelle Pont-Royal et au-delà aux autres écoles de la ville en fonction de la demande des parents.

- Constat unanime sur le caractère agréable du quartier et l'attachement à celui-ci. La Valouette est très appréciée. Les participants ont hâte que le nouvel immeuble prévu sur l'ancien parking se construise.
- D'autres remarques en vrac :

- chiens non attachés sur la Coulée Verte, ce qui oblige à faire un détour pour les éviter alors que c'est un endroit agréable,
  - manque de commerces,
  - pas assez de bateaux au niveau des passages piétons, ce qui nuit aux poussettes, vélos et fauteuils roulants,
  - Interrogation sur une « fourche » dangereuse, à la sortie de la Cité-Jardins. Nous vérifierons mais I. Daeschner précise qu'une ouverture piétonne un peu plus bas devrait régler en partie ce problème.
  - caractère très dangereux de la rue Marcel Bonnet en raison de la vitesse excessive, de trottoirs trop étroits, sans barrières sous le pont du RER, ce qui représente un vrai danger pour les enfants. Des ralentisseurs seraient-ils pertinents ?
- un habitant est investi dans l'association La Bouilloire, dont l'objectif principal porte sur l'eco-mobilité. L'association intervient sur ce thème à partir de supports pédagogiques dans les écoles. Peuvent être abordés les problèmes liés à la santé, la prévention routière, l'énergie, la sensibilisation au comportement, et ce pour les enfants, les enseignants et les parents.
  - Nous parlons de la Fête des Voisins. Certains en organisent déjà dans leur rue, ce qui apporte un vrai plus ensuite dans le quartier. Les gens se connaissent mieux. Une habitante d'immeuble est très intéressée pour l'année prochaine.
  - Bravo pour les jeux de la Cité-Jardins. Les gens autour les fréquentent beaucoup car ils sont bien adaptés aux petits, les activités sont « super » et il y a de grands espaces verts, donc bien mieux qu'au parc Raspail, car les jeux sont vieux et en mauvais état.

#### **Prochain ordre du jour :**

- comment améliorer la solidarité intergénérationnelle ?
- projet pédibus avec éventuellement la présentation par un parent de l'école Carnot.
- présentation du projet RD 920 ?

**Prochaine réunion : lundi 29 juin, au centre socioculturel Lamartine.**

**Nous partagerons un moment convivial avec ce que chacun pourra apporter.**